

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
جامعة الجزائر 1

UNIVERSITE D'ALGER 1
02 Rue Didouche Mourad, Alger
Numéro du NIF :098416015118236

Ref **20** **2023**
UAI/SG/2023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION N° 25/UAI/SG/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public; L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 25/UAI/SG/2023 ayant pour objet : Fourniture et pose des rideaux au niveau de la bibliothèque centrale et des bureaux administratifs au profit de l'Université d'Alger 1, lancé le 15/11/2023 pour un délai de Cinq (05) jours, Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et évaluation des offres le 19/11/2023, la consultation est attribuée provisoirement comme précisé dans le tableau suivant :

N° Lot,	Intitulé	Nom de l'entrepreneur/Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
01	Fourniture et pose des rideaux au niveau de la bibliothèque centrale et des bureaux administratifs au profit de l'Université d'Alger 1.	SARL CHARIKAT AAMAL AL BINNA WA AL IBTIKAR	00234708640091347001	1 068 620, 00 DA	Motif d'isant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Secrétariat général de l'Université d'Alger 1, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de l'Université d'Alger 1, dans l'Appel d'offre centralisé et dans la Wilaya d'Alger, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, **font obligatoirement** se rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

